



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2024

Conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, devance la date de la séance ordinaire du 11 décembre 2024, prévue au calendrier de ses séances ordinaires 2024, au **9 décembre 2024**.

L'heure et l'endroit sont inchangés, soit 19 h 15 au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS LE TRENTIÈME JOUR DE SEPTEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE.

Directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau
MRC de La Haute-Gaspésie



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie et courriellé aux municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie le 30 septembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le trentième jour de septembre deux-mille-vingt-quatre.


Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière